

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1968 B 00174

Numéro SIREN : 689 801 744

Nom ou dénomination : HENRY-STEYAERT

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2023 sous le numéro de dépôt 21907

Certifié conforme à
l'original.

SAS HENRY ET STEYAERT

BILAN ACTIF

page 1

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 471	2 374	97	0,00	288	0,01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	749 837	560 563	189 274	5,25	248 328	8,28
Autres immobilisations corporelles	593 229	284 662	308 567	8,57	282 129	9,41
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	54		54	0,00	704	0,02
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	6 503		6 503	0,18	6 503	0,22
TOTAL (I)	1 352 095	847 600	504 495	14,00	537 952	17,94
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	108 830		108 830	3,02		
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	127 077		127 077	3,53	10 596	0,35
Clients et comptes rattachés	2 376 555	101 681	2 274 874	63,15	1 671 841	55,75
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	1 100		1 100	0,03		
. Organismes sociaux	439		439	0,01	910	0,03
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	81 980		81 980	2,28	93 575	3,12
. Autres	247 547		247 547	6,87	273 649	9,13
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement					4 400	0,15
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	198 129		198 129	5,50	316 303	10,55
Charges constatées d'avance	57 904		57 904	1,61	89 477	2,98
TOTAL (II)	3 199 561	101 681	3 097 880	86,00	2 460 751	82,06
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	4 551 655	949 281	3 602 374	100,00	2 998 703	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622)	7 622	0,21	7 622	0,25
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	762	0,02	762	0,03
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	333 088	9,25	333 088	11,11
Report à nouveau	1 092 551	30,33	979 399	32,66
Résultat de l'exercice	176 778	4,91	113 152	3,77
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	1 610 802	44,72	1 434 024	47,82
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	2 301	0,06	2 233	0,07
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	1 165	0,03	1 048	0,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	5 995	0,17	2 497	0,08
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	886 184	24,60	733 256	24,45
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	359 238	9,97	264 804	8,83
. Organismes sociaux	244 905	6,80	189 348	6,31
. Etat, impôts sur les bénéfices	20 433	0,57	8 860	0,30
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	440 578	12,23	320 910	10,70
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	18 187	0,50	16 295	0,54
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	12 585	0,35	25 427	0,85
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 991 572	55,28	1 564 679	52,18
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 602 374	100,00	2 998 703	100,00

certifié conforme
à l'original.


HENRY-STEYAERT
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Chemin de Davron, 78450 CHAVENAY
689 801 744 RCS VERSAILLES

**RAPPORT DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU VENDREDI 30 JUIN 2023**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

A la suite de son expropriation des locaux de Saint Cyr l'école, la société a déménagé son siège social sur la commune de Chavenay.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 9.205.048 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 79 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 172.439 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 6.360.069 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 53.750 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1.750.670 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 754.939 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 186.616 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 62.730 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 9.341.213 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 59.997 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 70 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 60.067 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 136.710,36 euros,
- d'un impôt sur les sociétés de 19.999 euros,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 176.778,34 euros.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 3.602.374,34 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître bénéfice de 176.778,34 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	176.778, 34 euros
- Imputation au poste « autres réserves » :	26.402, 40 euros
- Imputation au poste « Distribution de dividendes »	150.375, 94 euros

Le compte "autres réserves" s'élèvera donc ainsi à 359.490,30 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1.460.426,09 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Francisco Antonio PIRES
Président



certifié conforme
à l'original

HENRY-STEYAERT
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 148 rue du Docteur Vaillant, 78210 ST CYR L'ECOLE
689 801 744 RCS VERSAILLES

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE
COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Au titre de l'exercice écoulé aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

Nous vous rappelons que les conventions décrites ci-après et conclues antérieurement, ont fait l'objet d'un renouvellement tacite au cours de l'exercice écoulé et seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle :

Au cours de l'exercice, notre Société a versé, au titre de prestations de services, les sommes suivantes :

- 53.154,57 euros à la société THS

Enfin, notre Société a versé un loyer de 252.000 euros à la société 3P au cours de l'exercice écoulé.

Le Président
Francisco Antonio PIRES

